



## RÉPUBLIQUE DU RWANDA MINISTÈRE DE LA SANTÉ

### Mise à jour sur le coronavirus COVID-19 — 21 mars 2020

Aucun nouveau cas de coronavirus n'a été identifié aujourd'hui. Le bilan total des cas confirmés reste de dix-sept (17) personnes.

Tous les cas confirmés sont dans un état stable et restent sous traitement, isolés des autres patients. Le pistage des contacts a été effectué pour une prise en charge ultérieure.

Tout passager arrivé au Rwanda au cours des deux dernières semaines doit se mettre en quarantaine auto-imposée pendant 14 jours à compter de la date d'arrivée et suivre toutes les directives du Ministère de la santé en ce qui concerne la quarantaine auto-imposée. **Ces exigences seront appliquées de façon rigoureuse.**

**Une vigilance accrue est nécessaire.** Tel qu'annoncé par le Cabinet du Premier ministre, à compter de 23h59, le samedi 21 mars 2020, pour une période initiale de deux semaines, **les frontières seront fermées** (sauf pour le retour des citoyens rwandais et des résidents légaux, qui seront mis en quarantaine pendant 14 jours dans des endroits désignés), toutes **les entreprises non essentielles seront fermées**, les **déplacements entre les villes et les districts seront suspendus** et les **déplacements inutiles à l'extérieur du domicile ne seront pas autorisés**. Ceci à l'exception des services essentiels ainsi que leur personnel.

Les écoles et les lieux de culte resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.

**Continuez à respecter les instructions des autorités sanitaires, en particulier laver les mains régulièrement, et maintenir une distance physique avec les autres personnes (au moins 1 mètre).**

Les principaux symptômes du coronavirus sont la toux sèche, l'essoufflement et la fièvre. Quiconque éprouve ces symptômes doit soit appeler le numéro gratuit 114, composer le **\*114#** pour une évaluation automatisée des symptômes, ou envoyer un e-mail à l'adresse [callcenter@rbc.gov.rw](mailto:callcenter@rbc.gov.rw), ou envoyer un message WhatsApp au +250 788 20 20 80, ou contacter un professionnel de la santé.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ

[www.moh.gov.rw](http://www.moh.gov.rw)